

CRÉDITS DE TRÉSORERIE

(FACILITÉ DE CAISSE, CRÉDIT SPOT DÉCOUVERT MOBILISÉ, CRÉDIT DE CAMPAGNE, DÉCOUVERT)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Les crédits de trésorerie sont des crédits bancaires à court terme qui permettent aux entreprises (personne physique ou personne morale) de faire face à un besoin de financement temporaire sur une durée déterminée, dû au décalage entre les dépenses et les recettes en vue de soutenir le déroulement normal de leur activité. Leur durée peut aller de quelques jours à 12 mois renouvelables. Ils couvrent ainsi les besoins résiduels de trésorerie. Ces crédits peuvent être complémentaires aux financements adossés à des cessions de créances comme par exemple l'escompte de papier commercial.

Plusieurs types de crédits de trésorerie peuvent être distingués selon leur objet :

- ◆ Les uns sont généraux : ce sont les crédits par caisse (facilité de caisse, découvert). Même s'ils correspondent à des besoins clairement individualisés, ils peuvent être utilisés de manière souple pour régler toutes les dépenses de l'entreprise.
- ◆ Les autres sont spécialisés (crédit de campagne, crédit spot) : ils permettent à une entreprise de financer des besoins de trésorerie liés à une activité saisonnière.

Le montant accordé est fixé selon les futures rentrées d'argent à l'aide de l'évaluation annuelle de la trésorerie. L'enveloppe autorisée peut être utilisée entièrement ou en partie par l'entreprise selon ses besoins en mobilisant un billet financier qu'elle remet à Crédit du Maroc.

LA FACILITÉ DE CAISSE

Objet	Autorisation de découvert (position débitrice du compte) limitée dans le temps (quelques jours seulement dans le mois) pour couvrir les décalages de trésorerie.
Cible	Professions libérales, coopératives, agriculteurs, entreprises individuelles (personnes physiques), personnes morales.
Critères d'éligibilité	Ne pas être en situation contentieuse avec un autre organisme financier.
Forme	Contrat écrit d'autorisation de découvert précisant ses conditions d'utilisation : durée, montant maximal et taux d'intérêt (agios), ... L'autorisation de ligne est réduite ou résiliée à l'initiative de Crédit du Maroc sur notification écrite et à l'expiration du délai légal.
Plafond de financement	Le plafond de financement est défini en commun accord entre Crédit du Maroc et le client, selon les besoins de trésorerie de l'entreprise.
Coût	Correspond principalement aux agios (intérêts débiteurs) calculés sur le montant du débit et le nombre de jours utilisés (« échelle d'intérêt »). Le taux d'intérêt est librement négociable entre Crédit du Maroc et l'entreprise. Aux intérêts s'ajoutent des frais et commissions exigibles au moment de l'engagement.
Délai de traitement	60 jours après complétude du dossier.

LE CRÉDIT SPOT (ou découvert mobilisé)

Objet	<p>C'est un crédit de trésorerie à court terme consenti à une entreprise sous forme d'avances utilisables par tirages successifs sur une durée allant jusqu'à 3 mois. Il se présente sous forme d'un découvert mobilisé qui permet de couvrir les besoins des entreprises :</p> <ul style="list-style-type: none">♦ qui nécessitent immédiatement des décaissements élevés dans l'attente de la réalisation ultérieure des ventes,♦ qui nécessitent des décaissements récurrents et qui s'étalent sur une durée importante.
Cible	<p>Il s'adresse aux grandes entreprises, PME/PMI et institutionnels de très bonnes cotations qui ont des besoins importants en trésorerie.</p>
Critères d'éligibilité	<p>Ne pas être en situation contentieuse avec un autre organisme financier.</p>
Forme	<p>Contrat écrit précisant les conditions d'utilisation : durée, montant, taux d'intérêt, mode de remboursement, conditions de renouvellement, etc.</p>
Plafond de financement	<p>Le montant accordé au client est fonction de sa capacité de remboursement.</p>
Coût	<p>Règlement d'intérêts précomptés ou postcomptés. La comptabilisation des intérêts est proportionnelle à la somme utilisée et à la durée du crédit.</p>

LE CRÉDIT DE CAMPAGNE (crédit à court terme pour les entreprises saisonnières)

Objet	<p>Prêt bancaire accordé aux entreprises dont les fluctuations de trésorerie sont causées par des mouvements saisonniers (achats massifs sur une période, ventes concentrées sur une période donnée). C'est une avance accordée à la clientèle pour le financement des dépenses cycliques qui sont engagées dans leur cycle de production et/ou le stockage des produits dans l'attente de leur commercialisation. Le crédit de campagne est généralement destiné aux opérateurs du secteur agricole et plus généralement à toute entreprise de production saisonnière.</p>
Cible	<p>Personnes physiques (E.I), personnes morales, coopératives, agriculteurs.</p>
Critères d'éligibilité	<p>Ne pas être en situation contentieuse avec un autre organisme financier.</p>
Forme	<p>Contrat écrit précisant les conditions d'utilisation : durée, montant, taux d'intérêt, mode de remboursement, etc.</p>
Plafond de financement	<p>Le plafond de financement ainsi que la durée du crédit de campagne sont établis en fonction de la nature, du niveau des stocks et de la durée du cycle d'exploitation de la campagne.</p>
Coût	<p>Règlement d'intérêts proportionnels à la somme utilisée et à la durée du crédit. Le taux d'intérêt est librement négociable entre Crédit du Maroc et l'entreprise, calculé sur la base des montants utilisés et les jours de débit. Aux intérêts s'ajoutent des frais et commissions exigibles au moment de l'engagement.</p>
Délai de traitement	<p>60 jours après complétude du dossier.</p>

LE DÉCOUVERT

Objet	Le découvert est indiqué si le besoin de trésorerie de l'entreprise financée est prévu sur une durée plus longue. Ce découvert est accordé pour une durée contractuellement définie, renouvelable et pour un montant calculé notamment par rapport au chiffre d'affaires réalisés et le tableau de trésorerie prévisionnel de l'entreprise.
Cible	Professions libérales, coopératives, agriculteurs, personnes physiques, personnes morales.
Critères d'éligibilité	Ne pas être en situation contentieuse avec un autre organisme financier.
Forme	Contrat écrit précisant les conditions d'utilisation de ce découvert : durée, montant, taux d'intérêt, conditions de renouvellement, etc.
Plafond de financement	Le plafond de financement est défini en commun accord, selon les besoins de trésorerie de l'entreprise.
Coût	Les agios (intérêts débiteurs) calculés sur le montant du débit et le nombre de jours utilisés (« échelle d'intérêt ») sont le principal coût de ces financements accordés sous la forme de lignes de débit. Le taux d'intérêt est librement négociable entre Crédit du Maroc et l'entreprise. Aux intérêts s'ajoutent des frais et commissions exigibles au moment de l'engagement.
Délai de traitement	60 jours après complétude du dossier.

CONDITIONS & GARANTIES

Documents nécessaires*	<ul style="list-style-type: none">▶ Dossier juridique de constitution + PV modificatifs le cas échéant :<ul style="list-style-type: none">◆ Copie certifiée conforme des statuts et PV décidant toute modification statutaire;◆ Registre de commerce, état modèle 7 récent; Registre National Electronique des Sûretés Mobilières;◆ Carte d'Identité Nationale récente de(s) associés et gérant(s) de la société;◆ Attestation d'ICE, patente, identifiant fiscal, .. ;▶ Carte professionnelle et autorisation d'exercer (pour les professions libérales) ;▶ Contrat de loyer + dernière quittance de loyer / Certificat de propriété des locaux d'exploitation existants;▶ Liasses fiscales des trois derniers exercices + une situation provisoire le cas échéant;▶ Situation liée à l'activité (pour les professionnels ne tenant pas de comptabilité);▶ Relevés bancaires + Situation des engagements auprès des autres partenaires financiers;▶ Une situation patrimoniale justifiée;▶ Un plan de trésorerie prévisionnel pour les 3 prochains exercices;▶ Documents d'usage dans le cadre d'un financement de l'activité agricole :<ul style="list-style-type: none">◆ Justificatif d'exploitation agricoles (contrat de location de terrains agricoles valide, copie certificats de titres fonciers,...);◆ Attestation des autorités justifiant l'activité d'agriculteur; <p><i>La liste des documents demeure non exhaustive. La banque se réserve le droit de demander tout complément de document jugé utile à l'analyse de la demande de financement.</i></p>
-------------------------------	---

CONDITIONS & GARANTIES (Suite)

Garanties éventuelles

- ▶ Nantissement sur fonds de commerce et délégation d'assurance y afférente;
- ▶ Garantie hypothécaire (Certificat de propriété récent);
- ▶ Caution personnelle et solidaire des gérants / associés;
- ▶ Nantissement de titre, assurance épargne;
- ▶ Autres garanties librement négociables entre Crédit du Maroc et l'entreprise.
- ▶ Garanties TAMWILCOM :
 - ◆ DAMANE EXPRESS si le crédit ne dépasse pas 1 MDhs avec une quotité de garantie de 70%.
 - ◆ DAMANE ATTASYIR si le crédit dépasse 1 MDhs avec une quotité de garantie de 60% du montant du crédit dans la limite de 15 MDhs.